

ÉTUDES

SUR LES

Gisements de Mollusques comestibles
des Côtes de France

La baie de Saint-Malo.

par L. JOUBIN

Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris
et à l'Institut Océanographique.

La baie de Saint-Malo s'étend du Cap Fréhel à l'ouest, jusqu'à la pointe du Grouin à l'est ; ces deux saillies étroites la séparent de la baie de Saint-Brieuc et de la baie de Cancale.

La côte de la baie de Saint-Malo est entièrement rocheuse, et elle diffère beaucoup de la baie de Cancale qui est presque partout basse, sablonneuse et souvent vaseuse. La faune des mollusques comestibles que l'on y rencontre est sensiblement différente dans les deux régions.

J'ai fait tenir toute la carte de cette côte sur une seule feuille de notre atlas, bien que dans quelques points la complexité des gisements eut justifié l'emploi d'une plus grande échelle ; mais le tout forme un ensemble homogène qu'il eut été difficile de diviser.

Au point de vue administratif la côte appartient à plusieurs quartiers maritimes. Du cap Fréhel à l'embouchure de l'Arguenon c'est l'extrémité orientale du quartier de Saint-Brieuc. De

l'Arguenon à Saint-Briac c'est la partie maritime, très restreinte, du quartier de Dinan, dont nous allons retrouver ailleurs la partie fluviale, qui enclave la région haute de l'estuaire de la Rance. De Saint-Briac à Rothéneuf c'est le quartier de Saint-Malo qui comprend la partie de l'embouchure de la Rance entre Saint-Servan et Dinard. Derrière le quartier de Saint-Malo nous retrouvons celui de Dinan pour la haute Rance jusqu'à l'écluse du Chatelier où elle cesse d'être maritime. Enfin du havre de Rothéneuf jusqu'à la pointe du Grouin c'est le commencement du quartier de Cancale; c'en est d'ailleurs la partie la moins intéressante et précisément celle qui ne renferme pas de gisements huîtres.

Les administrateurs de ces divers quartiers ont bien voulu me donner de très précieux renseignements et mettre à ma disposition le personnel des syndics et des gardes maritimes placés sous leurs ordres. Je les remercie de leur concours, me réservant de revenir, dans la prochaine étude de la baie de Cancale, sur la gracieuseté toute spéciale de M. Bienvenüe, administrateur de ce quartier. L'administration supérieure de la marine a, comme les années précédentes, facilité grandement mon travail par l'autorisation qu'elle a bien voulu donner à son personnel de me fournir des indications.

Enfin je dois exprimer à Son Altesse le Prince de Monaco toute ma gratitude pour la générosité avec laquelle il a bien voulu se charger de la publication de mon travail.

La côte de la baie de Saint-Malo présente quelques particularités de structure qui ont un grand intérêt au point de vue spécial qui nous occupe. Elle est entièrement rocheuse, avec des falaises presque partout très élevées, qui même dépassent 100 mètres et forment une muraille verticale au cap Fréhel. Elles sont formées, dans cet endroit, de grès rouges; presque partout ailleurs ce sont des gneiss, schistes et mica-schistes, avec des pointements granitiques plus ou moins considérables.

La côte est découpée par un grand nombre de petites baies peu profondes occupées par des grèves de sable jaune en général très pur et très pauvre en coquillages; ces baies sont bordées par des rochers bas, résultant de l'abrasion de la falaise; qui sont

presque partout tapissés de balanes, de sorte que les gisements de moules y sont très réduits.

Quelques ruisseaux aboutissent dans des baies plus profondes, qui alors sont vaseuses et renferment une faune intéressante. Parmi ces cours d'eau il y en a un plus important, la Rance, qui, comme beaucoup de petits fleuves bretons, a un estuaire considérable pour un cours d'eau douce rudimentaire. Cet estuaire, très sinueux, occupé par des grèves et des vasières immenses, est admirable au point de vue pittoresque et très intéressant pour le naturaliste qui y trouve une faune variée et abondante. Cet estuaire constitue la partie la plus importante de la feuille de la baie de Saint-Malo.

La baie proprement dite est encombrée par une foule de petits îlots, dont le plus important est l'île de Cézembre, et d'écueils innombrables qui y rendent la navigation difficile. Ces écueils n'ont pas d'autre particularité que de donner abri à de nombreuses Haliotides et à peu de moules. Une autre particularité intéressante est constituée par les bassins des ports de Saint-Malo et Saint-Servan qui contiennent une faune très riche d'huîtres et de moules.

D'une façon générale la pêche à pied dans la baie de Saint-Malo est peu importante ; les anciens bancs naturels d'huîtres ont presque complètement disparu ; les moulières sont très restreintes ; l'industrie de l'élevage des mollusques est à peu près nulle. Il y a un contraste extraordinaire entre cette région et celle de Cancale qui lui fait suite.

OSTREA EDULIS

A. — Bancs naturels.

Les bancs naturels d'huîtres ont été autrefois nombreux et prospères tout le long de cette côte. Mais actuellement ils sont réduits à l'état de vestiges insignifiants ; tous ceux qui étaient classés administrativement ont été successivement déclassés ; il n'en reste plus qu'un seul actuellement situé à la limite des quartiers de Saint-Malo et de Cancale. Je les ai

cependant indiqués car on y prend encore des huîtres, mais en petite quantité et sans que la pêche soit réglementée.

Ces bancs sont les suivants, en allant de l'Ouest à l'Est, par conséquent en partant du cap Fréhel.

Les gisements sont indiqués sur la carte par des chiffres rouges dans un cercle. Ils sont représentés par des croix et des points rouges ; il y a d'autant plus de croix qu'ils sont plus pauvres.

1. *Banc du Fort de la Latte.* — Ce banc est très pauvre, on n'y prend qu'une très petite quantité d'huîtres. Il n'est pas pêché régulièrement.

2. *Banc de la pointe de Saint-Cast.* — Presque entièrement disparu. On y prend quelques huîtres mêlées aux coquilles de Saint-Jacques dont il existe un banc exploité en hiver.

3. *Banc de la grève de Saint-Cast.* — Ce sont des huîtres rejetées par la mer et que l'on récolte à pied sur la grève au moment des grandes marées. La pêche en est très peu abondante.

4. *Banc de l'île des Hébiens.* — C'est encore un ancien banc à peu près complètement disparu, situé au nord de cette île, près des rochers des Haches.

5. *Banc de la grève de Lancieux.* — Une partie ne découvre jamais, l'autre partie vient à sec en grande marée et permet de récolter environ 1500 huîtres vendues 0 fr. 75 la douzaine.

6. *Banc de Herpleux.* — Ce banc a été récemment déclassé ; il est à peu près complètement disparu.

7. *Banc de la Folette.* — Un peu au nord du précédent. On n'y trouve presque plus d'huîtres.

8. *Banc de la Bigne.* — Situé au nord de la pointe de la Varde, à la limite des quartiers de Saint-Malo et Cancale, ce banc est encore classé et la pêche en est réglementée. On y avait dragué environ 40.000 huîtres en 1902 et 18.000 en 1905. La dernière drague, en 1908, n'a donné que 6.000 huîtres ; c'est dire que ce banc, devenu tout à fait insignifiant, est destiné à une prochaine disparition.

9. *Banc des Bassins de Saint-Malo et Saint-Servan.* — Le port de Saint-Malo-Saint-Servan comprend un port de marée, un grand bassin de chasse, et deux bassins à flot. Le bassin de Saint-Malo contient des moules et des huîtres. Le

bassin de Saint-Servan contient une plus grande quantité d'huîtres. Les quais, les portes des écluses, les pierres et débris de toutes sortes qui se trouvent sur le fond supportent une foule d'huîtres fort belles et très régulières. Quand on vide les bassins on peut en recueillir une grande quantité ; mais, à la suite d'accidents, dus à ce que ces huîtres vivent dans de l'eau contaminée, on en a interdit la consommation à moins qu'on les ait fait séjourner dans une eau pure.

Dans le bassin de chasse, intercalé entre les deux bassins à flot, on trouve aussi des huîtres qui forment un petit banc.

10. *Huîtrière du Néril*. — C'est un banc récemment déclassé situé assez haut dans l'embouchure de la Rance en face de Saint-Suliac. Ce banc est à peu près ruiné, mais il semble que ses débris se sont éparpillés et l'on peut recueillir à pied un assez grand nombre d'huîtres sur les grèves de Minihic, Langrolay, Saint-Suliac, port Saint-Jean et port Saint-Hubert.

Ce banc naturel avait, dans sa partie classée, une superficie de 42 hectares. On y avait pêché en 1895, environ 41.000 huîtres, 10.000 en 1906 et 8.000 en 1908.

B. — INDUSTRIE OSTRÉICOLE

Il n'existe aucun établissement de culture ou d'élevage. On peut citer seulement un parc de dépôt près de Saint-Jacut et, dans la Rance, à proximité du banc de Néril, l'huîtrière de Garo (11) actuellement abandonnée.

MYTILUS EDULIS

Les moules sont très peu abondantes dans la baie de Saint-Malo qui contraste, sous ce rapport avec tout le reste de la côte bretonne à l'ouest. On sait que les moules se trouvent soit au niveau de la zone des laminaires où elles sont grosses mais assez clairsemées, soit au niveau des Fucus où elles couvrent les rochers, au point que dans certaines régions la roche disparaît sous leur revêtement. Dans la baie de Saint-Malo, les moules

de la zone inférieure ont en très grande partie disparu. On attribue ce fait à la grande abondance des *Octopus vulgaris* qui pullulent dans la baie depuis quelques années.

Quant aux moules de la région des Fucus elles sont aussi très clairsemées et elles disparaissent sous les innombrables *Balanus stellatus* qui couvrent les roches d'un enduit ininterrompu. C'est au point qu'il faut se pencher pour reconnaître la présence des moules qui, dans d'autres contrées, sont visibles de loin grâce à la teinte bleue qu'elles donnent au rivage. Ici il n'en est rien ; j'ai marqué sur la carte les endroits où l'on trouve des moules en quantité appréciable, mais il est nécessaire qu'il soit bien entendu que ces bancs n'ont rien de comparables à ceux du Finistère ou du Morbihan.

Les gisements les plus riches, ou, pour être plus exacts, les moins pauvres, sont les suivants, qui sont marqués en chiffres bleus sur la carte.

12. Pointe de Saint-Cast. — C'est un des meilleurs gisements de la côte. La quantité de moules pêchées dans cette région peut être évaluée à 50 hectolitres, vendues environ 4 francs l'hectolitre, après qu'elles ont été débarrassées des balanes qui les recouvrent ; on les nomme, dans cet état, moules galeuses.

13. Ile de Hébiens et 14. Ile Agot et pointe de Saint-Briac. — L'ensemble des moules récoltées dans cette région est évalué à 25 ou 30 hectolitres, vendues, après triage et nettoyage, de 5 à 6 francs l'hectolitre.

(25) Pointe du Décollé. (16) Pointe de Dinard. (19) Entre le Grand Bey et le Petit Bey à Saint-Malo, il y a des gisements de moules de très médiocre importance.

Les rochers de *Harbour* (**18**), l'îlot de *Cézembre* (**17**) portent aussi des moules ainsi que toutes les petites têtes d'écueils de la rade de Saint-Malo ; mais elles sont petites et non exploitées ; les pêcheurs en consomment quelques-unes ou s'en servent comme appât pour la pêche du maquereau. Il n'est pas possible d'indiquer même approximativement la quantité qui est récoltée.

Sur les rochers de l'entrée du havre de Rothéneuf (**20**), sur la pointe du Meinga (**21**), sur quelques roches saillantes de la

pointe de Cancale (22) on en trouve quelques gisements sans importance.

Il n'y a aucun établissement de mytiliculture soit à plat soit sur bouchots.

TAPES DECUSSATA

Ce sont les palourdes ; mais dans le pays on appelle égale-Palourde les *Scrobicularia piperata*. Sur le marché de Saint-Malo on ne trouve même que ces dernières qui sont vendues sous le nom de palourdes.

En fait on trouve les deux coquillages ensemble dans les grèves vaseuses de la région, avec prédominance des *Scrobicularia* quand la grève est très vaseuse ; elles diminuent et disparaissent quand la grève est sableuse. On ne les rencontre que dans les estuaires.

Les *Tapes decussata* sont toujours assez rares dans la région de Saint-Malo. Les principaux gisements sont : à la pointe de Saint-Jacut (23) à l'embouchure de l'Arguenon, où l'on en récolte environ 4 hectolitres par an, dans le port de Saint-Briac (24), dans quelques points de l'embouchure de la Rance, au pied du phare de Saint-Malo et dans la grève de Saint-Servan (25), de Solidor (26) à Saint-Suliac (27), (on en pêche 2000 litres par an, à Pleudihen (28), dans le Havre de Rothéneuf (29).

SCROBICULARIA PIPERATA

Confondues avec les *Tapes decussata* sous le nom de Palourdes, comme il vient d'être dit, on les trouve dans les mêmes endroits, mais elles sont plus abondantes dans les terrains très vaseux.

Les gisements les plus riches sont ceux qui occupent les grèves vaseuses de l'embouchure de la Rance, les grèves à herbiers de Dinard (16) de la Richardais (30) de Saint-Jouan des Guérets, Le Minihic, Saint-Suliac (27) de Garo (11), Port Saint-Jean, Langrolay (10) Pleudihen (28). L'anse de Rothé-

neuf (29) en contient quelques-unes, de même que celle de Saint-Briac (24) et de Saint-Jacut (23). Il est impossible de fixer même approximativement les quantités récoltées, aucun contrôle n'existant.

VENUS VERRUCOSA

On les appelle dans le pays *coques rayées* ; quelques personnes leur donnent aussi leur nom plus habituel de Praires. Elles sont toujours rares.

On en récolte dans le sable à la pointe de Saint-Jacut (23) environ 4 hectolitres par an, vendus environ 90 francs l'hectolitre. On en trouve aussi au bas de l'eau dans la baie de Lancieux (2), au pied du phare de Saint-Malo, du Grand Bey à Saint-Servan (19-25) grève des Fours à chaux (31), des Trocquetins (32), de Saint-Jouan des Guérets (33), dans les bancs de sable jaune où se trouvait l'huîtrière de Néril, entre Saint-Suliac (27) et Langrolay (10). C'est là qu'est le gisement le plus riche. On en récolte encore, quelques-une à l'entrée du havre de Rothéneuf et à la grève de la Guimorais, au bas de l'eau.

CARDIUM EDULE

C'est de beaucoup le coquillage comestible le plus abondant de la région de Saint-Malo. On en trouve à peu près dans toutes les grèves de sable un peu vaseux, depuis le bas de l'eau jusqu'au niveau des marées moyennes. On en recueille de grandes quantités qui sont consommées sur place, vendues sur les marchés des villes de la région, ou exportées.

La grande grève de la Fresnay, à l'Est du cap Fréhel (34) en renferme d'énormes quantités. Les grèves de Saint-Cast (2) de l'Arguenon et Saint-Jacut (23) en sont pourvues en quantité considérable, et pour le seul syndicat de Saint-Jacut la quantité récoltée est évaluée à 13.700 hectolitres qui sont achetés, en moyenne, un franc l'hectolitre aux pêcheurs, par les marchands de poissons qui les revendent immédiatement de

2 fr. 50 à 3 fr. 50 et les expédient sur les marchés. Il y a dans ce syndicat de 30 à 40 personnes se livrant à cette pêche pendant cinq mois. Mais en outre on en récolte beaucoup pour en faire un appât destiné à la pêche au maquereau. Il faut encore compter que beaucoup de personnes, surtout des paysans assez éloignés de la côte y viennent surtout le jeudi en vue du vendredi, en prendre de grandes quantités qu'il est impossible d'évaluer. On peut se rendre compte par ces renseignements, de l'extraordinaire abondance de ce coquillage dans la baie; on est certainement au-dessous de la vérité en disant qu'il en est enlevé plus de 20.000 hectolitres par an du seul syndicat de Saint-Jacut.

De Saint-Briac à Dinard (16, 24, 37) les coques sont beaucoup moins abondantes; on en pêche environ 250 hectolitres vendus à raison de 2 fr. 50 l'un.

Autour de Saint-Servan (26) on en récolte dans les grèves à l'entrée de la Rance et on les vend environ 0 fr. 15 le litre.

Dans le syndicat de Saint-Suliac (27, 31, 32, 33) on en récolte environ 10000 kilog. vendus environ 2000 francs. Dans la haute Rance, au-dessus de Pleudihen (28), on en trouve beaucoup, la quantité pêchée est évaluée à 900 ou 1000 hectolitres. En face, il y en a moins, et on récolte seulement 7 à 8 mille kilos dans le syndicat de Plouer.

Sur la côte on en trouve en petite quantité sur la grève entre le Phare de Saint-Malo et le Grand Bey, (19-25), quelques-uns au banc des Pourceaux et au banc de Harbour au large de Dinard (16-38), à l'île de Cézembre (17) dans le havre de Rothéneuf. Les autres gisements sporadiques sont insignifiants.

Comme on le voit ce *Cardium edule* ou coque, est le mollusque comestible le plus commun et donnant lieu à un véritable commerce dans la région.

PECTEN MAXIMUS

Trois gisements de ce mollusque sont connus dans la région; ils sont très près les uns des autres, l'un est en face de la grève de Saint-Cast. (2-3), l'autre entre l'île des Hébiens et la baie de

Lancieux (5), le troisième, très peu important, en face de Saint-Lunaire (37). Comme il arrive souvent deux de ces gisements coïncident avec des bancs d'huîtres. Ces coquillages se vendent de 0 fr. 60 à 1 fr. 20 la douzaine selon leur grosseur, et on peut évaluer à 320 francs le total de la vente pour ces deux gisements.

PECTEN VARIUS

Ils sont peu abondant : on en récolte une petite quantité dans les herbiers aux époques de grande marée ; mais on en pêche surtout à la drague dans les endroits où il y a des huîtres et des coquilles Saint-Jacques. C'est entre les Hébiens et Saint-Briac (5) que l'on en trouve le plus.

On en trouve de très nombreuses coquilles vides sur la grève de la Guimorais (21), mais je n'en ai pas vu de vivantes ; ils doivent être un peu plus bas, dans les herbiers qui continuent la plage.

Je n'ai aucun document précis sur la quantité que l'on en vend ; on l'évalue pour le syndicat du Guildo (Saint-Jacut) à 2 ou 3 hectolitres valant de 45 à 50 francs en tout.

SOLEN

On en mange très peu ; on les récolte principalement pour servir d'appât pour la pêche, surtout au maquereau. Il y en a de grandes quantités dans les grèves où les *Cardium edule* abondent : Baie de la Fresnay (34), grève de Saint-Cast (3), Baie de l'Arguenon (35-23), grève des Hébiens (13-5), Pointe de Saint-Briac (6). Il y en a aussi quelques-uns dans les bancs de sable de la Rance (Saint-Suliac 27).

Ces coquillages sont connus dans le pays sous le nom de Couteaux, manche de couteaux, pieds de couteaux, manceaux.

Le commerce en est à peu près nul.

MYA TRUNCATA

Ces mollusques ne sont pas recherchés pour la vente ; on s'en sert seulement dans la région de Saint-Malo pour appât de pêche.

Il y en a quelques gisements à la pointe de Saint-Jacut (26), dans la baie de Dinard (13) et dans la Rance en face de Saint-Suliac (27).

HALIOTIS TUBERCULATA

Les ormeaux ou ormetts sont très communs sur la plupart des rochers suffisamment exposés aux vagues du large, et correspondant au niveau des basses mers de grande marée.

Du cap Fréhel au fort La Latte (1) et dans l'entrée de la baie de la Fresnay on en trouve tout le long de la falaise ; mais comme elle est à pic, presque sans points d'accostage, la pêche en est à peu près impossible. Tout le long de la pointe de Saint-Cast (12) autour des Hébiens (13) de l'île Agot (14) de la pointe de Saint-Briac (6) de la pointe du Décollé (15-37) ces mollusques sont abondants. On évalue à 40 hectolitres, qui sont vendus en moyenne 16 francs l'un, la quantité prise de la pointe de Saint-Cast aux Hébiens.

Autour de Saint-Briac on en pêche environ 5000 qui sont vendus 10 francs le cent ; mais cette quantité est très au-dessous de la réalité, car les amateurs, en été, et les habitants de l'intérieur des terres en prennent beaucoup dont le compte ne peut être fait.

Dans l'entrée de la Rance les ormeaux sont très abondants aux rochers du Bec de la Vallée, près Dinard (16) ; ils pénètrent assez loin dans la Rance et on en trouve sur les rochers de Bizeux (26) et sous le Minihic jusqu'à Saint-Suliac (27), mais on n'en pêche que de petites quantités ; par exemple pour ces deux derniers gisements on en a compté 1800 par an, vendus 0 fr. 10 pièce.

D'autres gisements se trouvent sur la côte, mais ils ne sont pas riches étant trop pêchés. On en récolte environ 2000 sur

les rochers qui entourent le banc de la Bigne (8-20) ; ils sont assez abondants aux rochers des Tintiaux (21). Tous les écueils et îlots de la baie de Saint-Malo en sont plus ou moins abondamment pourvus ; les plus riches sont les rochers du Fort-Harbour (18), de Cézembre (17), la Conchée, etc.

LITTORINA LITTOREA

Les Bigorneaux noirs, dits aussi vigneaux ou vignettes dans le pays, sont assez abondamment répartis, mais sans constituer de grands gisements comme nous en avons trouvés sur d'autres points de la Bretagne.

Ils sont plus abondants au pied des falaises abritées du vent d'ouest ou sur les roches basses à goémon (*Fucus*) ou dans les estuaires.

On en trouve en assez grande quantité dans la baie de la Fresnaye (34) puis à la pointe de Saint-Jacut (23) et autour des Hébiens (13) ; dans ces deux dernières localités on en pêche environ 50 hectolitres vendus en moyenne 15 francs l'un au détail ; les pêcheurs ne les vendent que 5 centimes le kilog. aux marchands en gros.

A la Pointe de Saint-Briac ils sont assez abondants, on en prend environ 12 hectolitres.

Dans la Rance on en récolte environ 3000 kilos à Saint-Suliac (27) et en face, sur la grève du Minihic, environ 5000 kilos.

On en trouve encore quelques bons gisements à la pointe du Décollé (15), sur les rochers de Dinard (16) à Saint-Enogat ; au Grand Bey (19), le havre de Rothéneuf (29), la pointe du Meinga (21) et les rochers de la grève de Guimorais et du Guesclin. Je n'ai pas eu de chiffres relatifs aux quantités pêchées dans ces dernières localités ; ils doivent être peu élevées.
